

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Les membres du personnel sont censés avoir pris connaissance des communications officielles ci-après.

La reproduction même partielle de ces informations par des personnes ou des institutions externes à l'Organisation exige l'approbation préalable de la Direction du CERN.

Pour information

COMITE DE MANAGEMENT REUNION DU 12 DECEMBRE 1996

Préparation des réunions de décembre du Comité des directives scientifiques, du Comité des finances, du Comité du Conseil et du Conseil

Rendant compte des préparatifs pour les délibérations du Conseil et de ses comités en décembre, le Directeur général a annoncé que les principaux points à l'ordre du jour seraient les suivants: rapport de situation sur le LHC et estimations de coût actualisées¹; rapport de situation sur le programme d'expérimentation au LHC¹; activités scientifiques du CERN et estimations budgétaires pendant la période de construction du LHC¹; construction du LHC en une seule étape selon différents niveaux de financement du CERN¹; rapport de situation sur la période d'exploitation du LEP à haute énergie, rapport sur le séminaire de l'ICFA au Laboratoire japonais KEK, rapport sur le programme du SPS dans les années à venir²; projet de budget de l'Organisation pour 1997 et mesures proposées concernant le budget du personnel en 1997³; indice de variation des coûts pour 1997³; adaptation des pensions, garantie des pensions du personnel du CERN en cas de dissolution de l'Organisation et création d'une Fondation internationale de droit suisse³; mise en oeuvre de mesures relatives aux conjoints rémunérés et aux membres du personnel titulaire travaillant à temps partiel³; questions concernant les Etats non-membres⁴.

Le Directeur général a fait ensuite le point sur les contacts avec divers Etats membres dans le cadre des discussions budgétaires actuelles et il a présenté aux membres du Comité, pour recueillir leurs commentaires, la position et la stratégie de la Direction sur un certain nombre de questions qui seront examinées par le Conseil et ses comités en décembre, en soulignant en particulier qu'il importe d'achever rapidement l'examen de l'avancement et des ressources du programme LHC, prévu en 1997, en vue d'une confirmation par le Conseil de son souhait, exprimé dans la déclaration du Comité du Conseil en 1996, que la construction du LHC soit achevée en une seule étape, en 2005.

Le Comité a pris également connaissance d'une déclaration de l'Association du personnel sur ses intentions en réponse aux mesures proposées par la Direction pour se conformer à l'instruction donnée par le Comité du Conseil d'appliquer au budget du personnel de 1997 une réduction

OFFICIAL NEWS

Members of the personnel shall be deemed to have taken note of the news under this heading.

Reproduction of all or part of this information by persons or institutions external to the Organization requires the prior approval of the CERN management.

For information

MANAGEMENT BOARD MEETING OF 12 DECEMBER 1996

Preparation for the December meetings of the Scientific Policy Committee, the Finance Committee, the Committee of Council and the Council Session

Reporting on preparations for the December deliberations of the Council and its Committees, the Director-General announced that the main items on the agenda would be: a status report on the LHC and updated cost estimates¹; status report on the LHC experimental programme¹; the Scientific Activities of CERN and the Budget Estimates over the LHC construction period¹; Single-stage construction of the LHC with different funding levels for CERN¹; Status report on the LEP high-energy run, Report on the ICFA Seminar at KEK in Japan, Report on the SPS programme in future years²; Draft Budget of the Organization for 1997 and Proposed actions concerning the 1997 personnel budget³; the Cost Variation Index for 1997³; Adjustment of Pensions, Guarantees for the pensions of the CERN Personnel in the event of the dissolution of the Organization and the Establishment of an International Foundation under Swiss law³; Implementation of measures concerning spouses with income and part-time staff members³; and Non-Member States matters⁴.

The Director-General then reported on the status of contacts with various Member States in the framework of the current budgetary discussions and presented for comments the Management position and strategy on a number of issues to be addressed by the Council and its Committees in December, emphasising in particular the importance of early completion of the scheduled 1997 review of LHC progress and resources leading to confirmation by the Council of its desire, as expressed in the Committee of Council's 1996 Statement, for single-stage completion of the LHC by 2005.

The Board also heard a statement by the Staff Association regarding its intended course of action in response to the Management's proposals for complying with the Committee of Council's instruction that the 1997 personnel budget be reduced by up to 2%. Endorsing the Management approach to achieving such levels of savings, the Board underlined the need for the staff to be fully informed of the background to and the reasons for the

1) SPC, FC, CC et C

2) SPC

3) FC, CC et C

4) CC et C

1) SPC, FC, CC and C

2) SPC

3) FC, CC and C

4) CC and C

atteignant 2%. Approuvant l'approche adoptée par la Direction pour parvenir à ces niveaux d'économies, le Comité a jugé nécessaire que le personnel soit pleinement informé du contexte et des motifs des mesures que la Direction proposera au Conseil et à ses comités, et il a convenu également qu'il serait utile que le Directeur général s'adresse au personnel dans le cadre de réunions publiques et aussi par le moyen d'une lettre d'information et d'explication à l'occasion de la Nouvelle Année.

Questions concernant les Etats non-membres

Le Directeur général a annoncé que la mise au point définitive de l'accord de coopération avec les Etats-Unis interviendrait prochainement et qu'on espérait le soumettre à l'approbation du Conseil en décembre en vue d'un accord initial en décembre et de sa signature définitive en mai 1997.

Résultats de la réunion de TREF du 21 novembre 1996

Le Directeur de l'administration, M. Robin, rendant compte des résultats de la réunion de TREF, a informé le Comité de management qu'en plus de son programme de travail courant sur des questions telles que la Caisse de pensions et le régime d'assurance maladie, le Forum a examiné deux questions majeures: les propositions de la Direction en vue de réaliser des économies atteignant 2% sur le budget du personnel, conformément aux instructions du Comité du Conseil, et, à la suite de la recommandation du Comité des finances à sa réunion de novembre, la proposition de la Direction sur l'adaptation des traitements en 1997. Sur le premier point, les délégués des Etats membres à TREF ont exprimé leur satisfaction au sujet du travail accompli par la Direction et l'Association du personnel et ont réagi favorablement, en général, à la méthode proposée par la Direction pour réaliser les économies nécessaires dans le budget du personnel en 1997, en insistant sur la nécessaire présence d'un élément obligatoire, à savoir une réduction du traitement effectivement perçu (d'un montant équivalent à 2,5% du traitement de base), réduction compensée par des congés à prendre ultérieurement. En ce qui concerne l'indice de variation des coûts, tous les délégués des Etats membres présents à TREF ont appuyé la proposition de la Direction pour une adaptation des traitements égale à zéro en 1997 (au lieu de l'indice de -0,39% calculé), mais une délégation était en faveur d'un relèvement de 0,39% de la cotisation du personnel à la Caisse de pensions.

En ce qui concerne les pensions, TREF a approuvé le document de la Direction contenant des propositions du Groupe spécial élargi sur la réintégration ayant trait aux garanties de pensions et qui prévoient en particulier a) la création d'une Fondation de droit suisse qui reprendrait la Caisse de pensions en cas de dissolution de l'Organisation et b) la poursuite de l'étude, par un groupe de travail interne, de trois grandes questions: retrait d'un Etat membre; adaptation annuelle des prestations par la Fondation et assurance maladie des pensionnés. Le document sera soumis en décembre à l'approbation du Comité des finances et du Conseil. Dans le cadre de l'étude actuarielle, TREF a examiné également une étude sur les conséquences actuarielles des promotions accordées à partir de l'âge de 50 ans. Sur l'adaptation des pensions, la majorité des délégués des Etats membres étaient en faveur d'une indexation de zéro pour cent correspondant à l'adaptation proposée pour les traitements.

Dans le cadre de la mise en oeuvre des mesures d'économies relatives à l'assurance maladie, TREF a appuyé

measures that the Management would be proposing to the Council and its Committees and further agreed that it would be appropriate for the Director-General to address the staff both in the context of public meetings and by means of a letter of information and explanation in the New Year.

Non-Member State Matters

The Director-General announced that the Co-operation Agreement with the United States was close to finalisation and it was hoped to submit it to the Council for approval in December with a view to initial agreement in December and final signature in May 1997.

Outcome of the meeting of TREF on 21 November 1996

The Director of Administration, Dr Robin, reporting on the outcome of the TREF meeting, informed the Management Board that in addition to its regular scheduled work on such issues as pension and health insurance scheme matters, the Forum had addressed two major issues: the Management's proposals aimed at achieving savings of up to 2% in the personnel budget in accordance with the Committee of Council's instructions and, following the Finance Committee's recommendation at its November meeting, the Management's proposal concerning the 1997 salary adjustment. On the first issue, the Member State delegates to TREF had expressed satisfaction at the work done by the Management and the Staff Association and had in general reacted favourably to the Management's proposed approach to achieving the necessary savings in the personnel budget in 1997, emphasising the need for a compulsory factor, namely a reduction in take-home pay (by an amount equivalent to 2.5% of basic salary) against time off at a later stage. Concerning the cost variation index, all the Member State delegates present at TREF had supported the Management's proposal for a zero salary adjustment for 1997 (instead of the calculated -0.39%), with one delegation in favour of an 0.39% increase in the staff contribution to the Pension Fund.

On the pensions side, TREF had endorsed the Management's document containing proposals of the Enlarged Task Force on Re-integration relating to pension guarantees, providing in particular for a) the establishment of a Foundation under Swiss law to take over the Pension Fund in the event of the dissolution of the Organization and b) the further study by an internal working group of three main issues: withdrawal of a Member State; annual adjustment of benefits by the Foundation and c) health insurance coverage for pensioners. The document would be presented to the Finance Committee and the Council in December for approval. In the framework of the actuarial review, TREF had also examined a study relating to the actuarial impact of promotions from the age of 50 onwards. Concerning the adjustment of pensions, the majority of Member State delegates had been in favour of zero per cent indexation in line with the proposed salary adjustment.

In the framework of implementation of health insurance scheme cost-saving measures, TREF had supported the Management's proposals regarding the health insurance cover of gainfully employed spouses and part-time staff, in preparation for presentation to the Finance Committee and the Council in December for approval.

les propositions de la Direction concernant la couverture d'assurance maladie des conjoints rémunérés et des titulaires travaillant à temps partiel, en vue de la présentation de ces propositions au Comité des finances et au Conseil en décembre pour approbation.

Questions concernant le Comité pour l'avancement du personnel supérieur

La Direction a approuvé des projets de directives pour les chefs de division et le Comité pour l'avancement du personnel supérieur concernant a) la passage à la filière de carrière VIII (y compris les doubles échelons et les primes pour services exceptionnels dans la filière de carrière VIII); b) le passage à la zone d'avancement exceptionnel de la filière de carrière VIII; c) le passage de la filière de carrière VIII à la filière de carrière IX et d) les promotions au grade 13 dans la filière de carrière IX.

Mise en oeuvre de la restructuration dans le secteur de l'informatique

Le Directeur de la recherche et directeur technique, H. Wenninger, soulignant que les contraintes qui pèseront sur les ressources disponibles au CERN à l'époque du LHC nécessiteront une optimisation des ressources informatiques, a informé le Comité qu'une restructuration de l'informatique dans l'ensemble du CERN est prévue dans les prochaines années.

Le Comité de management a eu un large échange de vues sur la base d'un document décrivant un mandat et soumis pour discussion. On s'est accordé sur la nécessité d'une restructuration et d'un regroupement des activités et des services informatiques, mais on a reconnu qu'il faudrait continuer à examiner les implications à long terme avant toute décision finale.

Facturation des ateliers

Le Comité de management a entendu une présentation par H. Wenninger de projets de propositions visant à standardiser les tarifs facturés dans les ateliers du CERN, suivie d'une présentation par le chef de la Division EST, D. Güsewell, de la facturation à EST et des propositions de modification des tarifs horaires facturés par les ateliers de mécanique. Le Directoire examinera la question à sa prochaine réunion.

Facturation des espaces de stockage

Soulignant le manque général d'espace, qui devient de plus en plus critique, dans l'Organisation, H. Wenninger a présenté une proposition visant à introduire une facturation pour l'utilisation de locaux à des fins de stockage. Le Comité de management a approuvé la proposition et convenu également qu'il serait utile que le Comité du site examine d'urgence la question de la disponibilité et de l'utilisation des locaux, avec l'aide de H. Wenninger et L. Evans.

Autofinancement des magasins

Le Comité a été informé qu'à la suite de décisions précédentes sur la facturation interne, un système d'autofinancement des magasins (sur la base du coût total du matériel) serait introduit en janvier 1997 pour une période d'essai d'un an. Les nouveaux arrangements seraient sans effet sur le budget global du CERN et les compensations éventuellement nécessaires seraient examinées après quelques mois de fonctionnement.

Senior Staff Advancement Committee Matters

The Management endorsed draft guidelines for Division Leaders and Senior Staff Advancement Committees concerning a) advancement to Career Path VIII (including double steps and exceptional performance awards in Career Path VIII); b) advancement to the exceptional zone of Career Path VIII; c) changes from career path VIII to IX and d) promotions to grade 13 in Career Path IX.

Implementation of restructuring in the computing field

The Research and Technical Director, H. Wenninger, underlining that the constraints on resources available at CERN during the LHC era necessitated optimisation of computing resources, informed the Board that it was planned to restructure computing CERN-wide over the next few years.

The Management Board had a wide-ranging exchange of views on the basis of a terms of reference and discussion paper. There was general agreement on the need for some restructuring and regrouping of computing activities and services, although it was recognised that further examination of the long-term implications was needed before any final decisions were taken.

Workshop charging

The Management Board heard a presentation by H. Wenninger of draft proposals aimed at standardising the rates charged in CERN's workshops followed by a presentation by the EST Division Leader, D. Güsewell, on invoicing in EST and proposed changes in the hourly rates charged by the mechanical workshops. The Directorate would take up the matter at its forthcoming meeting.

Storage space charging

Underlining the increasingly critical general shortage of space within the Organization, H. Wenninger presented a proposal for the introduction of charges for use of space for storage purposes. The Management Board endorsed the proposal and further agreed that it would be appropriate for the Site Committee to address the availability and use of space as a matter of urgency with the assistance of H. Wenninger and L. Evans.

Self-financing of the stores

The Board was informed that as a follow-up to previous decisions on internal charging, a system of self-financing of the stores (on the basis of the total material cost) would be introduced in January 1997 for a one-year trial period. The new arrangements would have no effect on the overall budget of CERN and any compensation needs would be examined after a few months of operation.

Mail delivery

The Management Board took note that it had been decided to introduce one mail delivery per day as from 1st April 1997.

End of the term of office of a Division Leader

On behalf of the Management Board, the Director-General expressed his appreciation to D.O. Williams for his work as Leader of DD and latterly of CN Division.

Distribution du courrier

Le Comité de management a pris note qu'il avait été décidé d'assurer une distribution du courrier par jour à compter du 1^{er} avril 1997.

Fin du mandat d'un chef de division

Au nom du Comité de management, le Directeur général a adressé ses remerciements à D.O. Williams pour son travail à la tête de la Division DD et, en dernier lieu, de la Division CN.

Départ en retraite d'un chef de division

Au nom du Comité de management, le Directeur général a adressé ses remerciements à B. De Raad, chef de la Commission TIS, qui prend sa retraite après plus de 42 ans au service de l'Organisation.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE DE PENSIONS

Le Conseil d'administration s'est réuni le 5 novembre pour sa soixante-deuxième réunion et le 3 décembre 1996 pour sa soixante-troisième réunion.

Lors de la première des deux réunions, il a entendu l'avis de l'actuaire-conseil de la Caisse sur la proposition de l'Association du personnel de relever le taux des valeurs de transfert. L'actuaire a rappelé que la Caisse de pensions du CERN fonctionne en primauté des prestations, avec un système de cotisation unique. Par essence, un tel système implique la solidarité entre les assurés, en particulier entre générations jeunes et générations plus âgées. En outre, dans un système de primauté des prestations, la caisse ne tient pas de décompte individuel d'épargne et le montant de la valeur de transfert ne découle pas directement de l'addition des cotisations versées par le membre et par l'employeur, en l'occurrence les organisations participantes (CERN et ESO). Les taux de rétrocession retenus dépendent donc essentiellement de la politique du personnel en la matière. L'actuaire-conseil a néanmoins tenu à faire observer qu'en ce qui concerne la Caisse de pensions du CERN, on peut admettre que la valeur de transfert rétrocédée aux membres quittant les organisations avant d'avoir accompli dix années de service – et qui par conséquent ne peuvent demander à bénéficier d'une retraite différée –, correspond à la valeur actuelle d'une pension différée. Se fondant sur l'avis de l'actuaire, le Conseil d'administration considère que tout versement qui irait au-delà des taux actuels serait une décision d'ordre politique engageant les Organisations. Il apparaît que le coût d'un relèvement du taux des valeurs de transfert de 14,7 % du dernier traitement de référence à 17 % pour les 10 premières années de service et de 22 % à 26,5 % pour chaque année supplémentaire au-delà de 10 ans, tel qu'il est proposé par l'Association du personnel, nécessiterait une hausse des cotisations d'au moins un point de pourcentage ou le comblement à terme d'un déficit technique de l'ordre de 70 à 80 millions de francs. Le Conseil d'administration a décidé de transmettre les calculs de l'actuaire à la Direction du CERN, accompagnés d'une lettre du Président rappelant

Retirement of a Division Leader

On behalf of the Management Board, the Director-General expressed his appreciation to B. De Raad, Leader of TIS Commission, on his retirement after over 42 years' service to the Organization.

GOVERNING BOARD OF THE PENSION FUND

The Governing Board of the Pension Fund held its sixty-second meeting on 5 November 1996 and its sixty-third meeting on 3 December.

At the former, it heard the opinion of the Fund's consulting actuary on the Staff Association's proposal to raise the rate of transfer values. The actuary emphasised that the CERN Pension Fund operated as a benefits-defined scheme based on a uniform rate of contributions. By definition, such a system implied solidarity between the insured members, and especially between the younger and older generations. Moreover, benefits-defined schemes did not operate on the principle of individual savings accounts and the rate of the transfer value did not derive directly from the sum of the contributions paid by the member and the employer, in this case the participating organisations (CERN and ESO). The rates used to calculate the amount of the transfer value were therefore essentially dependent upon the personnel policy in that field. However, the consulting actuary did acknowledge in the case of the CERN Pension Fund that the transfer value paid to members leaving the organisations before completing ten years of service – who were consequently unable to claim deferred pensions – corresponded to the current value of a deferred pension. On the basis of the opinion given by the actuary, the Governing Board considered that any increase in the current rates would require a policy decision that would be binding upon the organisations. It appeared that the cost of raising the transfer values from 14.7% of the last reference salary to 17% for the first ten years of service, and from 22% to 26.5% for each additional year, as was proposed by the Staff Association, would require either an increase in contributions of at least one percentage point or the eventual compensation of a technical deficit in the order of 70 to 80 million francs. The Governing Board decided to forward the actuary's calculations to the CERN Management, together with a letter from the Chairman stating that compensation would be required for any personnel policy measure resulting in costs for the Pension Fund and